

Libellé de la fiche métier de rattachement :

Encadrement d'unité de soins et d'activités paramédicales

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>**Code métier :****IDENTIFICATION DU POSTE****N° de poste de travail (renseigné par la DRH):****Grade : cadre de santé****Quotité de travail : 100%****DIRECTION Gabriel Montpied : Mme A. SAVALE****SERVICE/POLE : MPUT/ pôle Urgences****Horaires de travail :**

- en 7 heures 30 → 08:30-16:30
- en 7 heures 48 → 08:30-16:48

La présence du cadre du MPUT s'intègre dans une organisation d'encadrement de pôle. Ainsi le (la) cadre peut être sollicité(e) pour assurer la permanence d'encadrement jusqu'à 18h30, au sein de la structure des Urgences.

Responsable(s) hiérarchique(s) :**Coordinatrice des soins : Mme E. LAC****Directrice des soins : Mme N.GAILLARD****Cadre supérieur de pôle : Mr P. EYMERÉ****PRESENTATION DU POLE et du SERVICE****CHEF de PÔLE : Mr le Pr J. SCHMIDT****Chef de service : Mr le Pr J. SCHMIDT****Le pôle comprend les unités suivantes :**

- SAMU 63 et SMUR du CHU de Clermont-Ferrand.
- CESU : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence.
- SAU/UPP : Service des Urgences Adultes et Urgences Psychiatriques et Psychotrauma.
- UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée.
- MPUT : Médecine de Post Urgence et Thérapeutique (6°HE).

L'unité de médecine post urgence et thérapeutique du 6°HE est un service d'hospitalisation conventionnelle dont la capacité d'accueil varie selon la saisonnalité, entre 20 lits l'été et 29 lits l'hiver.

Le service fonctionne en complémentarité de l'unité d'hospitalisation de courte durée et des urgences médicales. Il se trouve ainsi à l'interface avec ces deux unités et les services de spécialités médicales du CHU.

DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la fonction de cadre de santé.

Le (la) cadre exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur d'établissement, de la coordinatrice des soins et du cadre supérieur de pôle, en accord avec la politique de soins du CHU.

Il (elle) organise l'activité paramédicale en collaboration avec l'équipe médicale, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations dans le respect des protocoles et procédures.

Le (la) cadre est responsable :

- La qualité de la prestation en adéquation avec les demandes et les besoins des patients et de leur famille. Il (elle) veille à l'efficacité et à la qualité des prestations dans le respect des protocoles et des procédures.

- **L'évaluation des organisations : repère et analyse les dysfonctionnements, et met en place des solutions appropriées sur le principe d'amélioration continue de la qualité.**
- **La gestion, l'animation, en favorisant la cohésion de l'équipe. Il (elle) s'assure de l'adéquation entre les compétences des agents et les spécificités dans la prise en charge des patients accueillis.**
- **La gestion et l'entretien du matériel et des locaux soins ; l'approvisionnement des consommables.**
- **La coordination, en collaboration avec l'équipe médico-soignante et l'assistante sociale, de la gestion des entrées et des sorties de patients au sein de l'unité.**
- **L'accueil et de l'encadrement des étudiants.**

Le (la) cadre travaille en étroite collaboration avec :

- Le chef de service
- Les cadres de santé du pôle
- Les médecins encadrant les services du pôle Urgences
- Les assistantes sociales de l'unité
- Les secrétaires de l'unité

ACTIVITES PRINCIPALES

Le (la) cadre de santé :

- **Gère l'organisation des plannings des professionnels paramédicaux et répartit les effectifs en fonction de la charge de travail et des organisations validées.**
- **Participe à l'évaluation des personnels et aux développements de leurs compétences.**
- **Assure le management de l'équipe, l'intégration, la formation du nouveau personnel et des différents stagiaires.**
- **Elabore, en collaboration avec l'encadrement médical et paramédical, un projet de soins spécifique, en fonction du projet médical de service et du projet de pôle.**
- **Participe à la mise en œuvre du projet de soins et des projets institutionnels dans son périmètre de compétences.**
- **Assure et/ou supervise la gestion et l'approvisionnement du matériel, et supervise la qualité de l'entretien des locaux et des stocks.**
- **Veille au respect et à l'application par les professionnels de l'unité, des bonnes pratiques et des règles d'hygiène.**
- **Assure la veille et la diffusion des recommandations professionnelles auprès de l'équipe.**
- **Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.**

COMPETENCES REQUISES

Le (la) cadre de santé devra être capable de :

- **Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.**
- **Utiliser le dialogue et la négociation, le sens de la concertation.**
- **Discernement et prendre du recul dans les situations complexes et/ou inhabituelles.**
- **Maitrise de soi et de pondération face aux situations critiques et/ou conflictuelles.**
- **Réactivité et d'analyse des situations permettant la prise de décisions pertinentes.**
- **Coordonner les différents intervenants.**
- **Faire évoluer les organisations, être force de propositions, faire preuve de rigueur, de méthode et de créativité.**
- **Utiliser l'outil informatique.**

- **Acquérir les connaissances techniques nécessaires à la gestion du matériel biomédical ainsi que les connaissances de la réglementation et des recommandations en vigueur liées à l'activité du service.**

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- **Etre titulaire du diplôme de cadre de santé.**

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- **Collaboration au sein de l'équipe d'encadrement médical et paramédical du pôle Urgences.**
- **Interaction avec les services internes au CHU et services intervenants du MPUT.**
- **Collaboration avec les membres de la Direction de l'établissement.**